

Les services de l'État dans le Haut-Rhin

Communiqués 2021

Épisode de pollution atmosphérique de particules fines PM10

Prévention et lutte contre la pauvreté : les points conseil budget dans le Haut-Rhin

Covid-19 : intensification des contrôles sur le respect du couvre-feu et des mesures en vigueur

COVID-19 - Un centre de vaccination

itinérant pour la vaccination des

personnes en zone rurale

Campagne de dépistage à Mulhouse suite à des rassemblements

Distinction honorifique : l'Ordre des

Palmes académiques

Alerte météo – VIGILANCE ORANGE :

Neige-Verglas et Grand Froid

Élections municipales partielles

Alerte météo – VIGILANCE ORANGE :

Neige-Verglas

Déclenchement du plan « grand froid »

dans le Haut-Rhin

Chasse : régulation de la population des

cerfs et des daims dans le Haut-Rhin

Sécurité civile : Lancement de la 2ème

phase de distribution de comprimés d'iode

Ouvertures des restaurants pour les

professionnels du BTP

Mesures supplémentaires de lutte contre

la propagation de l'épidémie dans le Haut-

Rhin

Renforcement des contrôles sur le respect

du couvre-feu et des conditions d'accueil

du public

Crues : Le Rhin placé en vigilance

ORANGE et Vigilance JAUNE sur la

Fecht, l'Ill et la Thur

Covid-19 : Contrôle sanitaire des

passagers à l'EuroAirport de Bâle-

Mulhouse

Ordre des Arts et des Lettres

Ouverture de trois nouveaux centres de

vaccination dans le département du Haut-

Rhin

Levée du plan « grand froid »

Neuf nouveaux projets européens pour la

coopération transfrontalière dans le Rhin

supérieur

Lancement de la campagne de

recrutement de sapeurs-pompiers

volontaires dans le Haut-Rhin

Système d'alerte et d'information des

populations : Tests de sirènes le mercredi

20 janvier 2021

Fin des opérations de secours au

Hohneck

Ordre national de la légion d'honneur et

ordre national du mérite

Épisode de pollution atmosphérique de particules fines PM10

Mise à jour le 23/02/2021

Communiqué de presse du 23 février 2023

Un épisode de pollution atmosphérique aux particules fines se développe actuellement sur le département.

ATMO Grand Est, association à but non lucratif chargée de la surveillance de la qualité de l'air dans la région, indique que cet épisode de pollution est issu à la fois des particules sahariennes, de la combustion et des épandages agricoles.

Le sable est lui-même très fin et donc irritant ; il accentue l'effet polluant des autres types de particules.

Le Haut-Rhin est en procédure d'*information recommandation* pour la pollution atmosphérique aux particules fines et **passera en procédure d'alerte dès demain, mercredi 24 février**.

Dans ce contexte et conformément à l'arrêté interpréfectoral du 24 mai 2017 relatif à la gestion des épisodes de pollution atmosphérique dans la région Grand Est, les mesures d'urgence pour la qualité de l'air prises par le préfet sont, entre autres, les suivantes :

- ▣ tout brûlage à l'air libre de déchets verts est interdit, sauf pour motif de sécurité publique. Les éventuelles dérogations pour raisons phytosanitaires ou agronomiques sont suspendues ;
- ▣ les opérations de brûlage à l'air libre des résidus agricoles sont interdits ;
- ▣ les sites responsables localement des émissions les plus importantes mettent en œuvre les dispositions prévues dans leur arrêté d'autorisation « ICPE » en cas d'alerte à la pollution de niveau 1 ;
- ▣ les travaux générateurs de poussières (chantier de démolition, etc.) sur les chantiers ne peuvent être réalisés que si un arrosage permettant l'abattage des poussières est mis simultanément en œuvre ;
- ▣ l'utilisation du bois et de ses dérivés comme chauffage d'agrément dans tous les logements, dès lors qu'il n'est pas une source indispensable de chauffage, est interdite ;
- ▣ sur le réseau autoroutier et les routes à chaussées séparées, la vitesse maximale autorisée pour tous les véhicules est abaissée de 20km/h sans descendre en dessous de 70km/h. Pour les autocars et poids lourds (> 3.5t) cette baisse de 20 km/h de la vitesse maximale autorisée ne s'applique pas sur les tronçons limités à 130km/h ;
- ▣ les contrôles de vitesse et anti-pollution sur route sont réalisés sur les axes concernés ;
- ▣ les exploitants des installations classées soumises à autorisation s'assurent du bon fonctionnement des dispositifs de filtration et mettent en œuvre le cas échéant les mesures prévues dans leur arrêté d'exploitation pour le niveau d'alerte 1.

Les mesures prises par le préfet seront levées dès que la procédure d'alerte sera levée.

Pour obtenir des informations complémentaires sur la qualité de l'air et sur l'évolution de la procédure d'alerte, veuillez consulter le site internet d'ATMO Grand Est :

<http://www.atmo-grandest.eu/>

Partager   

[Déploiement de centres de vaccination](#)

[dans le département du Haut-Rhin](#)

[Risques de coulées de neige et](#)

[d'avalanches sur le massif des Vosges](#)

[Alerte météo VIGILANCE NEIGE](#)

[VERGLAS - Point de situation de 17h30](#)

[Alerte météo – VIGILANCE JAUNE :](#)

[Neige-Verglas - Point de situation : 12h30](#)

[Alerte météo : NEIGE VERGLAS - Point](#)

[de situation à 11h15](#)

[Alerte météo : NEIGE VERGLAS - Point](#)

[de situation à 10h15](#)

[Alerte météo : Point de situation à 09h15](#)

[Alerte météo – VIGILANCE ORANGE :](#)

[Neige-Verglas 15/01/2021](#)

[Alerte météo – VIGILANCE ORANGE :](#)

[Neige-Verglas](#)

[Alerte météo – VIGILANCE ORANGE](#)

[Neige-Verglas : établissements scolaires](#)

[Covid-19 : la stratégie de vaccination dans](#)

[le Haut-Rhin](#)

[Alerte météo – VIGILANCE ORANGE :](#)

[Neige-Verglas](#)

[Déclenchement du plan « grand froid »](#)

[Covid-19 : avancement de l'horaire de](#)

[début du couvre-feu à 18 heures dans le](#)

[Haut-Rhin](#)

[Services de l'Etat](#)

[Politiques publiques](#)

[Actualités](#)

[Publications](#)

[Démarches](#)

[administratives](#)

[Vous êtes...](#)

[> Particulier](#)

[> Professionnel](#)

[> Association](#)

[> Collectivité](#)

[RSS](#)

[FAQ](#)

[Plan du site](#)

[Abonnement à la lettre des services](#)

[de l'Etat](#)

[Mentions légales](#)

[Horaires et coordonnées](#)

[Contactez-nous](#)

[Glossaire](#)

[Information sur les cookies](#)



[RGAA : Référentiel Général d'Accessibilité](#)

[IAL : Information acquéreur locataire](#)

[Termites et mères](#)

Tous droits réservés SIG/DILA

République Française ©

2011-2012